

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-4231-2023

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

GAZIFÈRE INC. - RAPPORT ANNUEL 2022

GAZIFÈRE INC.

Demanderesse

-et-

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
(AQLPA)

Intervenantes

**EXAMEN DU RAPPORT ANNUEL 2022 DE GAZIFÈRE INC.
MÉMOIRE**

VERSION PUBLIQUE CAVIARDÉE

Jean Schiettekatte, Consultant en énergie
André Bélisle
M^e Dominique Neuman, LL.B., Procureur

Stratégies Énergétiques (S.É.)
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)

Le 9 août 2023

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION.....	1
1 - LE RAPPORT 2022 SUR LE PLAN GLOBAL EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (PGEÉ) DE GAZIFÈRE INC.....	2
2 - LE RAPPORT 2022 SUR LE GAZ DE SOURCE RENOUVELABLE (GES) CHEZ GAZIFÈRE INC.....	9
3 - LE RAPPORT 2022 SUR L'ACQUISITION DES DROITS D'ÉMISSION (SPEDE) PAR GAZIFÈRE INC.....	15
4 - LE RAPPORT 2022 SUR LES PROGRAMMES COMMERCIAUX DE GAZIFÈRE INC.....	18
5 - CONCLUSION	22

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

Les numéros des recommandations réfèrent à la présente Phase 1 puis aux numéros des chapitres du présent mémoire.

RECOMMANDATION SÉ-AQLPA-1-1

LE RAPPORT 2022 SUR LE PLAN GLOBAL EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (PGEÉ) DE GAZIFÈRE INC.

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'accepter les résultats financiers du Rapport 2022 du PGEÉ de Gazifère et de prendre particulièrement note du dépassement de l'objectif d'économie d'énergie (513 683 m³ par rapport à une prévision de 382 706 m³).

Nous notons encore une fois qu'une partie du succès du PGEÉ 2022 de Gazifère tient à ses efforts de commercialisation numérique. Ce virage vers la commercialisation numérique constituait d'ailleurs une des propres recommandations de SÉ-AQLPA à la Régie au Dossier R-4122-2020, Phase 4. Notre recommandation SÉ-AQLPA-4.1 sur le PGEÉ visait alors à amener Gazifère à recourir davantage à la promotion à distance de ses programmes d'efficacité énergétique, ceci afin de pallier aux difficultés de communication directe qui se sont poursuivis 2022 notamment dans le contexte de la pandémie. Nous sommes toutefois satisfaits que le gel d'embauche n'a pas affecté les efforts de commercialisation directe du PGEÉ par Gazifère. En effet, certains des programmes, particulièrement ceux visant la restauration (Cuiseur de vapeur, Cuiseur de vapeur Energy Star, Lave-vaisselle Energy Star HTST et BTCM), ont été affectés en 2022 par le contexte économique de la pandémie (comme Gazifère nous le souligne en réponse à notre demande de renseignement SÉ-AQLPA-1.4.3) et nécessiteront plus d'efforts de commercialisation directe.

RECOMMANDATION SÉ-AQLPA-1-2**LE RAPPORT 2022 SUR LE GAZ DE SOURCE RENOUVELABLE (GSR) CHEZ GAZIFÈRE INC.**

Nous recommandons à la Régie de l'énergie de noter que Gazifère continue de chercher à concevoir une nouvelle stratégie d'approvisionnement en gaz de source renouvelable (GSR) axée sur le long terme, en comptabilisant ce GSR dans un inventaire virtuel (dans un compte d'écart et de reports - CER), lui permettant ainsi de découpler les dates d'acquisition du GSR des dates où celui-ci est vendu aux clients volontaires ou socialisé. Cet inventaire virtuel permet à Gazifère, dans l'immédiat, de reporter des achats de GSR lorsque les conditions actuelles du marché ne sont pas favorables mais aussi de planifier à plus long terme des achats de GSR plus stables qui excéderont les quantités minimales prescrites par règlement, pouvant ainsi être réputées vendus ultérieurement aux clients volontaires ou socialisés et pouvant à terme verdir le réseau du distributeur au-delà des cibles réglementaires. **Cette stratégie, que nous avons déjà appuyé, ne s'est toutefois pas encore vraiment concrétisée en 2022.**

Nous invitons Gazifère comme elle le mentionne en réponse à notre DDR 1.5.4, à poursuivre ses démarches visant à favoriser la production de GSR sur son territoire avec des partenaires potentiels. Nous rappelons à nouveau que Gazifère a un potentiel important sur son territoire en GSR issu de la biomasse forestière. À titre illustratif, [le projet pilote de production de GNR de deuxième génération à partir de la biomasse forestière à Thorold en Ontario](#) semble aller de l'avant et pourrait présenter une piste intéressante à suivre pour Gazifère. De plus, un partenariat Gazifère-Evolugen existe déjà pour la production d'hydrogène de source renouvelable.

Gazifère indique que l'intérêt pour l'achat volontaire de GSR est croissant auprès de la clientèle. Mais la poursuite de la concrétisation de cet intérêt dépendra évidemment du prix du GSR et du maintien de la bonne réputation de la filière, en plus des attributs environnementaux qu'elle peut offrir aux clients volontaires.

RECOMMANDATION SÉ-AQLPA-1-3**LE RAPPORT 2022 SUR L'ACQUISITION DES DROITS D'ÉMISSION (SPEDE) PAR GAZIFÈRE INC.**

Gazifère nous révèle que sa stratégie initiale d'achats hâtifs de droits d'émissions (pour parer à la croissance de leur coût sur le marché), bien qu'ayant été utile pendant plusieurs années, ne suffit plus à protéger le distributeur contre cette hausse de coût. Une nouvelle stratégie plus élaborée (et confidentielle) a été adoptée par la Régie dans le cadre de la version confidentielle de sa décision D-2023-055 (rendue en Phase 2 du dossier R-4194-2022). Cette nouvelle stratégie devrait donc être appliquée en 2023.

Sans dévoiler le contenu confidentiel de cette stratégie dont nous avons pris connaissance, nous encourageons, comme nous l'avons recommandé dans la Phase 2 du dossier R-4194-2022, Gazifère à appliquer cette nouvelle stratégie d'achat d'unités d'émissions. Comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, il est en effet hautement prévisible que le coût des unités du SPEDE rejoindra celui fixé par le gouvernement fédéral pour sa propre taxe sur le carbone; nous allons donc continuer de noter une croissance de la valeur des offres admissibles acceptées dans les prochaines années. Nous avons, encore cette année, noté une croissance de la valeur des offres admissibles acceptées au [tableau 4 des résultats de la vente aux enchères conjointe n° 35 du 23 mai 2023](#).

La nouvelle stratégie de Gazifère d'achat d'unités d'émissions, approuvée par la Régie dans le cadre de sa décision D-2023-055 (Phase 2 du dossier R-4194-2022), permettra de continuer à réduire les coûts pour les clients.

RECOMMANDATION SÉ-AQLPA-1-4**LE RAPPORT 2022 SUR LES PROGRAMMES COMMERCIAUX DE GAZIFÈRE INC.**

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'exiger que Gazifère présente dorénavant dans le cadre de ses rapports annuels sur ses programmes commerciaux une évaluation de la performance de ses outils de promotion tant pour la participation des clients aux programmes commerciaux que pour la participation de ces mêmes clients aux mesures d'efficacité énergétique. Ceci est facilement réalisable si les outils informatiques de suivi sont programmés de la bonne façon avant de lancer les campagnes.

L'information croisée ainsi obtenue pourrait aider le régulateur (et Gazifère et les intervenants) à déterminer lors de dossiers tarifaires futurs s'il serait opportun et souhaitable à l'avenir de renforcer (voire de rendre obligatoire) l'adhésion aux mesures d'efficacité énergétique par les participants aux programmes commerciaux. **Cette information croisée dans les rapports annuels de Gazifère serait fort utile pour de telles prises de décision futures dans d'autres dossiers.**

PRÉSENTATION

1 - Gazifère inc. a logé le 31 mai 2023 sa demande [B-0002](#) invitant la Régie de l'énergie à prendre acte et à autoriser les éléments constitutifs de son rapport annuel 2022 au présent Dossier R-4231-2023.

2 - Le 15 juin 2023, la Régie de l'énergie a fixé le traitement de cette demande par voie de consultation mais en invitant d'office les intervenants de la cause tarifaire 2022 de Gazifère à loger des demandes de renseignements et des commentaires sur le rapport annuel ([Pièce A-0002](#)).

3 - La présente constitue le mémoire de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.), nous traitons des aspects suivants :

- 1 - Le rapport 2022 sur le Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ) de Gazifère inc.
- 2 - Le rapport 2022 sur le gaz de source renouvelable (GSR) chez Gazifère inc.
- 3 - Le rapport 2022 sur l'acquisition des droits d'émission (SPEDE) par Gazifère inc.
- 4 - Le rapport 2022 sur les programmes commerciaux de Gazifère inc.

1

LE RAPPORT 2022 SUR LE PLAN GLOBAL EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (PGEÉ) DE GAZIFÈRE INC.

4 - Gazifère inc. présente à la [Pièce B-0035, GI-11, Doc.1](#) son rapport annuel 2022 sur son Plan global en efficacité énergétique.

5 - Nous notons que Gazifère a dépassé en 2022 son objectif global de réductions en m³ et nous l'en félicitons :

*Finalem^{ent}, l'année 2022 est marquée par **une croissance du nombre moyen de clients qui s'avère supérieure à la prévision budgétaire (44 453 clients par rapport à une prévision de 44 336 clients)**, des volumes supérieurs à la prévision initiale (198 487 000 m³ 17 par rapport à une prévision de 193 105 000 m³ 18), **le dépassement de l'objectif d'économie d'énergie dans le cadre du PGEÉ (513 683 m³ par rapport à une prévision de 382 706 m³)** et un taux de gaz perdu de 1,79%, soit un taux qui demeure supérieur au seuil de 1%, mais inférieur au taux constaté en fin d'année 2021 (2,32 %).*

*[Source : **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, [Pièce B-0006, GI-1, Document 1](#),, Page 3, lignes 15 à 21. Souligné en caractère gras par nous]*

6 - En réponse à notre demande 1.4.1 (**GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, [Pièce B-0052, GI-14, Document 3 - Réponses de Gazifère à la demande de renseignements no 1 de SÉ-AQLPA](#)), Gazifère nous confirme l'efficacité des campagnes numériques de promotion de l'efficacité énergétique pour le secteur résidentiel mais indique que des approches directes demeurent nécessaires pour le secteur commercial :

QUESTION 1.4.1. DE SÉ-AQLPA À LA GAZIFÈRE :

Aux références (i) et (viii), on remarque le succès du PGEÉ et plus particulièrement de certain des programmes proposés. Quel sont les principaux outils de promotion qui semblent avoir été les plus efficaces dans ce succès ?

RÉPONSE 1.4.1. DE GAZIFÈRE INC. À SÉ-AQLPA:

De manière générale, **les campagnes numériques ont beaucoup de succès dans le secteur résidentiel. Dans le secteur commercial, une approche de démarchage plus directe engendre davantage de succès.**

[Souligné en caractère gras par nous]

7 - Ce virage vers la commercialisation numérique du PGEÉ constituait une des propres recommandations de SÉ-AQLPA au Dossier de Gazifère R-4122-2020, en sa Phase 4. [Notre recommandation d'alors SÉ-AQLPA-4.1 sur le PGEÉ](#) visait à amener Gazifère à recourir davantage à la promotion à distance de ses programmes d'efficacité énergétique, ceci afin de pallier aux difficultés de communication directe survenues au début de la pandémie en 2020.

8 - Nous étions alors également préoccupés que les réductions des dépenses et que le gel des embauches chez Gazifère puissent affecter les résultats des programmes d'efficacité énergétique, entre autres ceux qui nécessitent des approches directes.

Au présent rapport annuel, Gazifère nous rassure toutefois que tel n'est pas été le cas :

QUESTION 1.1.6. DE SÉ-AQLPA À LA GAZIFÈRE :

Veillez préciser dans quels types d'emplois le gel d'embauche a eu lieu en 2022 (notamment en précisant dans quelle mesure ce gel a affecté du personnel œuvrant à l'efficacité énergétique) et à partir de quelle période de 2022.

RÉPONSE 1.1.6. DE GAZIFÈRE INC. À SÉ-AQLPA:

Il s'agit principalement de postes d'analystes ou de soutien administratif œuvrant dans les départements du service à la clientèle, de la facturation, du développement de marché, de la répartition, des opérations, du support informatique, des communications et des finances.

Il n'y a toutefois eu aucun impact sur les activités en efficacité énergétique considérant que les responsabilités relatives à ces activités sont partagées entre un ensemble de ressources plutôt que d'être attirées à une ressource en particulier.

[Source : **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, [Pièce B-0052, GI-14, Document 3 - Réponses de Gazifère à la demande de renseignements no 1 de SÉ-AQLPA](#). *Souligné en caractère gras par nous*]

9 - Gazifère inc. présente à la [Pièce B-0035, GI-11, Doc.1 - Rapport Annuel sur le Plan Global d'efficacité énergétique 2022](#), au Tableau 3 en page 6, les économies nettes réelles de son PGEÉ par programme en m³ :

Tableau 3
Économies nettes par programme (m³)

Programmes	Prévision 2022	Réel 2022	Taux de réalisation
Échangeur d'air avec récupération de chaleur (R)	13 498	10 301	76%
Chauffe-eau à condensation sans réservoir (R)	10 972	10 118	92%
Thermostat intelligent (R)	17 395	44 507	256%
Appui aux initiatives - Optimisation énergétique (CI)	21 067	0	0%
Appui aux initiatives - Aide à l'implantation (CI)	53 475	145 238	272%
Étude de faisabilité (CI)	-	-	-
Chaudières à condensation (CI) < 300 kBtu/h	8 691	2 559	29%
Chaudières à condensation (CI) ≥ 300 kBtu/h	72 279	206 439	286%
Aérotherme à condensation (CI)	4 169	0	0%
Unité de chauffage à infrarouge (CI)	2 037	0	0%
Régulateur extérieur de mise en marche de chaudière (CI)	33 625	0	0%
Cuiseur vapeur ENERGY STAR (CI)	2 348	0	0%
Lave-vaisselle ENERGY STAR (CI) HT Stationnaire	3 688	0	0%
Lave-vaisselle ENERGY STAR (CI) BT Convoyeurs multiples	1 802	0	0%
Pulvérisateur de pré-rinçage à faible débit (CI)	16 520	12 487	76%
Combo - Hotte et Générateur Condensation (CI)	92 819	37 743	41%
Chauffe-eau à condensation (CI) à accumulation	12 443	11 398	92%
Chauffe-eau à condensation (CI) sans réservoir	15 877	32 892	207%
Chauffe-eau à condensation (CI) sans réservoir Multi	0	0	0%
Total	382 706	513 683	134%

10 - Nous notons, dans ce tableau précédent, que plusieurs programmes n'ont généré aucune économie alors que d'autres ont amené des économies beaucoup plus importantes comme cela avait été aussi le cas en 2021. Nous avons donc essayé de déterminer les causes de ces différences importantes et d'évaluer les explications des écarts et solutions mises en place par Gazifère.

11 - C'est dans le secteur de la restauration commerciale, entre autres, que nous constatons un défaut de résultats des programmes d'efficacité énergétique de Gazifère :

GAZIFÈRE INC., Dossier R-4231-2023, Rapport Annuel – Plan Global en efficacité énergétique 2022, [Pièce B-0035, GI-11, Document 1](#), Page 40, **Cuiseur vapeur Energy Star**, Explication des écarts :

Aucun participant n'a bénéficié de ce programme en 2022.

Gazifère croit que l'année 2022 a été encore une fois une année difficile dans le marché de la restauration notamment en raison de l'inflation élevée et la pénurie de main-d'œuvre. En 2023, Gazifère entend se rapprocher de l'Association des restaurateurs du Québec afin de promouvoir son offre de programmes par le biais de différents canaux.

Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels au programme pour déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les données de programme, coûts de programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une combinaison des effets suivants : l'absence de participants, et la répartition des frais d'exploitation entre les programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

[Souligné en caractère gras par nous]

GAZIFÈRE INC., Dossier R-4231-2023, Rapport Annuel – Plan Global en efficacité énergétique 2022, [Pièce B-0035, GI-11, Document 1](#), Page 42, **Lave-vaisselle Energy Star HT-ST**, Explication des écarts :

Aucun participant n'a bénéficié de ce programme en 2022.

Gazifère croit que l'année 2022 a été encore une fois une année difficile dans le marché de la restauration notamment en raison de l'inflation élevée et la pénurie de main-d'œuvre. En 2023, Gazifère entend se rapprocher de l'Association des restaurateurs du Québec afin de promouvoir son offre de programmes par le biais de différents canaux.

Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels au programme pour déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les données de programme, coûts de programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une combinaison des effets suivants : l'absence de participants, et la répartition des frais d'exploitation entre les programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

[Souligné en caractère gras par nous]

GAZIFÈRE INC., Dossier R-4231-2023, Rapport Annuel – Plan Global en efficacité énergétique 2022, [Pièce B-0035, GI-11, Document 1](#), Page 44, **Lave-vaisselle Energy Star BT-CM**, Explication des écarts :

Aucun participant n'a bénéficié de ce programme en 2022.

Gazifère croit que l'année 2022 a été encore une fois une année difficile dans le marché de la restauration notamment en raison de l'inflation élevée et la pénurie de main-d'œuvre. En 2023, Gazifère entend se rapprocher de l'Association des restaurateurs du Québec afin de promouvoir son offre de programmes par le biais de différents canaux.

Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels au programme pour déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les données de programme, coûts de programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une combinaison des effets suivants : l'absence de participants, et la répartition des frais d'exploitation entre les programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

[Souligné en caractère gras par nous]

12 - En réponse à nos demandes de renseignements 1.4.2 et 1.4.3, Gazifère exprime l'avis que le manque de résultats des programmes dans le marché de la restauration serait, selon elle, conjoncturel et dû aux effets de la pandémie et à son impact sur le manque de personnel et la forte inflation :

QUESTION 1.4.2. DE SÉ-AQLPA À LA GAZIFÈRE :

Aux références (ii) à (iv), veuillez confirmer que Gazifère considérait déjà en 2021 le marché de la restauration comme difficile à percer pour le PGEÉ.

RÉPONSE 1.4.2. DE GAZIFÈRE INC. À SÉ-AQLPA:

Gazifère le confirme

QUESTION 1.4.3. DE SÉ-AQLPA À LA GAZIFÈRE :

Aux références (v) à (vii), on note les mêmes insuccès en 2022 qu'en 2021 du PGEÉ pour le marché de la restauration. Gazifère considère le manque de personnel comme la principale raison. Y aurait-il d'autres enjeux expliquant davantage ces insuccès, comme les annonces de certaines municipalités de bannir l'utilisation du gaz naturel (qui affecterait grandement les restaurateurs) ? Si oui, veuillez indiquer comment Gazifère a ou non adapté en 2022 ses programmes du PGEÉ destinés à la restauration à cette nouvelle réalité. Aux références (i) et (viii), on remarque le succès du PGEÉ et plus particulièrement de certain des programmes proposés. Quel sont les principaux outils de promotion qui semblent avoir été les plus efficaces dans ce succès ?

RÉPONSE 1.4.3. DE GAZIFÈRE INC. À SÉ-AQLPA:

Gazifère estime que l'impact de la pandémie se faisait encore sentir en 2022, notamment en lien avec la forte inflation ainsi que la pénurie de personnel.

Bien que les réseaux gaziers subissent de fortes pressions pour assurer leur transformation, Gazifère n'a pas constaté un refus de participer aux programmes du PGEÉ pour cette raison. Il est d'ailleurs à noter que l'adhésion volontaire au GSR est généralement promue auprès des restaurateurs, au même moment qu'ils sont approchés pour les programmes du PGEÉ. L'adhésion volontaire au GSR peut donc constituer une alternative pour les clients qui sont à la recherche de solutions énergétiques vertes.

[Souligné en caractère gras par nous]

Source : **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, [Pièce B-0052, GI-14, Document 3 - Réponses de Gazifère à la demande de renseignements no 1 de SÉ-AQLPA.](#)

13 - Nous sommes satisfaits de cette explication de Gazifère et espérons que de meilleurs résultats pour ces programmes en 2023 viendront confirmer ce caractère conjoncturel de ceux de 2022.

14 - Nous logeons donc la recommandation suivante :

RECOMMANDATION SÉ-AQLPA-1-1

LE RAPPORT 2022 SUR LE PLAN GLOBAL EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (PGEÉ) DE GAZIFÈRE INC.

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'accepter les résultats financiers du Rapport 2022 du PGEÉ de Gazifère et de prendre particulièrement note du dépassement de l'objectif d'économie d'énergie (513 683 m³ par rapport à une prévision de 382 706 m³).

Nous notons encore une fois qu'une partie du succès du PGEÉ 2022 de Gazifère tient à ses efforts de commercialisation numérique. Ce virage vers la commercialisation numérique constituait d'ailleurs une des propres recommandations de SÉ-AQLPA à la Régie au Dossier R-4122-2020, Phase 4. Notre recommandation SÉ-AQLPA-4.1 sur le PGEÉ visait alors à amener Gazifère à recourir davantage à la promotion à distance de ses programmes d'efficacité énergétique, ceci afin de pallier aux difficultés de communication directe qui se sont poursuivis 2022 notamment dans le contexte de la pandémie. Nous sommes toutefois satisfaits que le gel d'embauche n'a pas affecté les efforts de commercialisation directe du PGEÉ par Gazifère. En effet, certains des programmes, particulièrement ceux visant la restauration (Cuiseur de vapeur, Cuiseur de vapeur Energy Star, Lave-vaisselle Energy Star HTST et BTCM), ont été affectés en 2022 par le contexte économique de la pandémie (comme Gazifère nous le souligne en réponse à notre demande de renseignement SÉ-AQLPA-1.4.3) et nécessiteront plus d'efforts de commercialisation directe.

2

LE RAPPORT 2022 SUR LE GAZ DE SOURCE RENOUVELABLE (GES) CHEZ GAZIFÈRE INC.

15 - Pour l'année 2022, Gazifère s'est dotée d'une nouvelle stratégie d'approvisionnement en gaz de source renouvelable (GSR) axée sur le long terme, en comptabilisant ce GSR dans un inventaire virtuel (dans un compte d'écart et de reports - CER), lui permettant ainsi de découpler les dates d'acquisition du GSR des dates où celui-ci est vendu aux clients volontaires ou socialisé. Cet inventaire virtuel permet à Gazifère, dans l'immédiat, de reporter des achats de GSR lorsque les conditions actuelles du marché ne sont pas favorables mais aussi de planifier à plus long terme des achats de GSR plus stables qui excéderont les quantités minimales prescrites par règlement, pouvant ainsi être réputées vendus ultérieurement aux clients volontaires ou socialisés et pouvant à terme verdir le réseau du distributeur au-delà des cibles réglementaires.

Ainsi, en réponse à la demande 1.1 de la Régie au Dossier R-4122-2020, en Phase 5,

Ce texte est confidentiel

Ce texte est confidentiel

*[Source : **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-4122-2020, Phase 5, Pièce B-0402, GI-81, Document 1.1 - Réponses de Gazifère à la demande de renseignements no 13 de la Régie (sous pli confidentiel), Souligné en caractère gras par nous]*

Ce texte est confidentiel

La Régie de l'énergie soulignait à ce sujet, dans la version publique caviardée de sa

[Décision D-2022-040](#) :

[81] La Régie rappelle que le CER est un outil de gestion qui permet à Gazifère de comptabiliser les revenus de la vente du GNR et les surcoûts à socialiser, afin de respecter son obligation en vertu du Règlement GNR. Il s'applique donc à la situation actuelle. [...]

[83] [...] Dans sa décision D-2020-166, la Régie jugeait qu'il était pertinent de permettre à Gazifère d'**utiliser un CFR de type investissement pour acheter des volumes de GNR qui surpassaient le seuil réglementaire**⁷⁰. Elle mentionnait que cette flexibilité était favorable au développement du marché de la production de GNR au Québec et **permettait à Gazifère de contracter des quantités variables de GNR et de saisir des opportunités de marché qui pourraient se présenter**⁷¹.

[84] [...] **La Régie est d'avis qu'il serait désavantageux d'imposer une balise limitant les volumes pouvant être détenus en inventaire virtuel** pour les trois prochaines années, notamment en raison de l'évolution du pourcentage requis par la cible réglementaire minimale prévue pour 2023 (2 %) et pour 2025 (5 %). [...]

[88] Dans le cadre de la phase 3A du présent dossier, la Régie a déjà énoncé que, puisque la molécule de GNR n'est pas identifiable et qu'elle ne peut être attribuée physiquement à un destinataire en particulier, une adéquation mensuelle ou quotidienne est conceptuellement impossible à atteindre⁷⁵. **Incidentement, la date de livraison du GNR n'a pas d'importance en autant qu'il y ait une adéquation entre le GNR acquis par Gazifère et celui vendu à sa clientèle volontaire au courant de l'année tarifaire.**

[89] La Régie rappelle qu'il était déjà possible, pour une période donnée, que les achats effectués par la clientèle volontaire de Gazifère dépassent le volume de GNR acquis par Gazifère sur la base de sa livraison quotidienne. Les achats de GNR à court terme qui se font plus tard au cours d'une année en sont un exemple. Les clients volontaires se trouveraient dans la même situation que celle à laquelle Gazifère est confrontée aujourd'hui, soit de payer pour un volume de GNR avant que celui-ci n'ait été fourni à Gazifère par son fournisseur.

⁷⁰ Décision [D-2020-166](#), p. 33, par. 132.

⁷¹ Décision [D-2020-166](#), p. 33, par. 132. [...]

⁷⁵ Décision [D-2020-166](#), p. 33, par. 136.

16 - Nous constatons toutefois que la nouvelle stratégie de Gazifère quant à un approvisionnement en GSR de plus long terme et dépassant possiblement les cibles réglementaires ne s'est pas encore vraiment concrétisée en 2022.

Cette stratégie demeure un projet dont les modalités tardent à être exprimées :

Gazifère estime que les résultats de l'année 2022 démontrent l'intérêt croissant de la clientèle pour le GSR. Gazifère est toutefois d'avis que plus d'efforts seront requis à court terme pour contribuer à l'acceptabilité du réseau gazier, atteindre les objectifs de réduction de GES fixés par le gouvernement dans le secteur du bâtiment et devenir le premier distributeur de gaz naturel en Amérique du Nord à offrir un réseau composé à 100% d'énergies vertes et renouvelables d'ici 2050. **Pour ce faire, Gazifère estime que les volumes de GSR livrés dans son réseau devront croître plus rapidement. Pour y parvenir, Gazifère met beaucoup d'efforts à concevoir une stratégie d'approvisionnement de GSR qui lui permettra d'acquérir des volumes à bon prix et a entrepris une réflexion afin de modifier sa stratégie de commercialisation du GSR.**

[Source : GAZIFÈRE INC. Dossier R-4231-2023, Suivi de la vente de gaz de source renouvelable, [Pièce B-0030, GI-8, Document 3](#), Page 8, Conclusion. Souligné en caractère gras par nous]

QUESTION 1.5.2. DE SÉ-AQLPA À GAZIFÈRE :

A la référence (i) Gazifère mentionne qu'elle cherche à concevoir une nouvelle stratégie d'approvisionnement en GSR. Cette stratégie proposera-t-elle des solutions face aux enjeux de fiabilité d'approvisionnement en GSR vécus par Gazifère en 2022 ? Veuillez déposer les grandes lignes de cette stratégie.

RÉPONSE 1.5.2. DE GAZIFÈRE INC. À SÉ-AQLPA:

La stratégie d'approvisionnement que Gazifère souhaite mettre en place vise à augmenter les volumes de GSR livrés dans son réseau afin de dépasser les cibles minimales fixées par le Règlement concernant la quantité de gaz de source renouvelable devant être livrée par un distributeur (ci-après : « le Règlement »). **Incidentement, cette stratégie permettrait effectivement d'avoir plus de GSR en inventaire pour faire face à d'éventuels enjeux d'approvisionnement.**

[Source : GAZIFÈRE INC. Dossier R-4231-2023, [Pièce B-0052, GI-14, Document 3 - Réponses de Gazifère à la demande de renseignements no 1 de SÉ-AQLPA](#), Réponse 1.5.2 à SÉ-AQLPA. Souligné en caractère gras par nous]

QUESTION 1.5.3. DE SÉ-AQLPA À GAZIFÈRE :

Quels sont les défauts de l'actuelle stratégie d'approvisionnement en GSR que la nouvelle stratégie vise à corriger?

RÉPONSE 1.5.3. DE GAZIFÈRE INC. À SÉ-AQLPA:

Gazifère est d'avis que **plus d'efforts seront requis à court terme pour contribuer à l'acceptabilité du réseau gazier et pour atteindre les objectifs de réduction de GES fixés par le gouvernement. Ce faisant, elle souhaite**

adopter une approche stratégique de décarbonation qui lui permettra de verdir le réseau plus rapidement.

[Source : **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, [Pièce B-0052, GI-14, Document 3 - Réponses de Gazifère à la demande de renseignements no 1 de SÉ-AQLPA](#), Réponse 1.5.3 à SÉ-AQLPA, **Souligné en caractère gras par nous**]

QUESTION 1.5.4. DE SÉ-AQLPA À GAZIFÈRE :

Quelles sont les démarches accomplies par Gazifère en 2022 visant à favoriser de la production de GSR (et/ou être partenaire de cette production) sur son territoire. Dans votre réponse, veuillez traiter à la fois a) de la production d'hydrogène de source renouvelable et notamment de l'état d'avancement du partenariat Gazifère-Evolugen et b) de la production d'autres gaz de source renouvelable notamment issu de biomasse. Dans chaque cas, veuillez spécifier la date prévue d'entrée en production et en livraison de ce GSR.

RÉPONSE 1.5.4. DE GAZIFÈRE INC. À SÉ-AQLPA:

En 2022, Gazifère a poursuivi ses démarches visant à favoriser la production de GSR sur son territoire avec des partenaires potentiels. En temps opportun, Gazifère soumettra ses demandes à la Régie de l'énergie.

[Source : **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, [Pièce B-0052, GI-14, Document 3 - Réponses de Gazifère à la demande de renseignements no 1 de SÉ-AQLPA](#), Réponse 1.5.4 à SÉ-AQLPA. **Souligné en caractère gras par nous**]

QUESTION 1.5.5. DE SÉ-AQLPA À GAZIFÈRE :

Sans restreindre la portée de la sous-question qui précède, veuillez indiquer si de l'hydrogène de source renouvelable du partenariat Gazifère-Evolugen a été déjà en production en 2022 (et si non à quelle date le sera-t-il) et est-ce qu'un approvisionnement d'un tel GSR auprès de Gazifère a eu lieu en 2022 ou est prévu? Veuillez expliquer.

RÉPONSE 1.5.5. DE GAZIFÈRE INC. À SÉ-AQLPA:

L'approvisionnement en GSR pour l'année 2022 a été dûment autorisé par la Régie aux termes de la décision D-2022-124 et est constitué en totalité de GNR. Gazifère **ne s'est pas approvisionnée en hydrogène en 2022 et réalise actuellement une étude¹ visant à évaluer la résilience de son réseau gazier lors de l'injection d'hydrogène à différentes concentrations.** **L'objectif principal de cette étude est de préparer le réseau gazier existant ainsi que les équipements de l'entreprise et de la clientèle à l'injection sécuritaire d'hydrogène.**

[Source : **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, [Pièce B-0052, GI-14, Document 3 - Réponses de Gazifère à la demande de renseignements no 1 de SÉ-AQLPA](#), Réponse 1.5.5. à SÉ-AQLPA. **Souligné en caractère gras par nous**]

17 - Il faut donc attendre après l'année 2022 pour connaître les modalités de la nouvelle stratégie annoncée par Gazifère quant à son approvisionnement en GSR. Tel que nous l'avons antérieurement mentionné, le territoire de l'Outaouais comporte un potentiel important en GSR de source biomassique forestière. À titre illustratif, [le projet pilote de production de GNR de deuxième génération à partir de la biomasse forestière à Thorold en Ontario](#) semble aller de l'avant et pourrait présenter une piste intéressante à suivre pour Gazifère. De plus, un partenariat Gazifère-Evolugen existe déjà pour la production d'hydrogène de source renouvelable.

18 - Gazifère indique que l'intérêt pour l'achat volontaire de GSR est croissant auprès de la clientèle. Mais la poursuite de la concrétisation de cet intérêt dépendra évidemment du prix du GSR et du maintien de la bonne réputation de la filière, en plus des attributs environnementaux qu'elle peut offrir aux clients volontaires.

Pour l'instant, en réponse à notre demande 1.5.1 (**GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, [Pièce B-0052, GI-14, Document 3 - Réponses de Gazifère à la demande de renseignements no 1 de SÉ-AQLPA](#), Gazifère nous indique que les proportions d'adhésion de la clientèle résidentielle et commerciale en 2022 sont similaires à celles de l'année 2021 :

QUESTION 1.5.1. DE SÉ-AQLPA À LA GAZIFÈRE :

Veillez préciser, parmi la nouvelle clientèle qui a adopté le GSR en 2022, combien de clients étaient résidentiels et combien étaient commerciaux/institutionnels ? Les proportions étaient-elles similaires au profil de 2021 ?

RÉPONSE 1.5.1. DE GAZIFÈRE INC. À SÉ-AQLPA:

Gazifère réfère l'intervenant au tableau 3 de la pièce B-0030.

Les proportions d'adhésion de la clientèle résidentielle et commerciale en 2022 sont similaires à l'année 2021.

[Souligné en caractère gras par nous]

19 - Nous logeons donc la recommandation suivante :

RECOMMANDATION SÉ-AQLPA-1-2

LE RAPPORT 2022 SUR LE GAZ DE SOURCE RENOUVELABLE (GSR) CHEZ GAZIFÈRE INC.

Nous recommandons à la Régie de l'énergie de noter que Gazifère continue de chercher à concevoir une nouvelle stratégie d'approvisionnement en gaz de source renouvelable (GSR) axée sur le long terme, en comptabilisant ce GSR dans un inventaire virtuel (dans un compte d'écart et de reports - CER), lui permettant ainsi de découpler les dates d'acquisition du GSR des dates où celui-ci est vendu aux clients volontaires ou socialisés. Cet inventaire virtuel permet à Gazifère, dans l'immédiat, de reporter des achats de GSR lorsque les conditions actuelles du marché ne sont pas favorables mais aussi de planifier à plus long terme des achats de GSR plus stables qui excéderont les quantités minimales prescrites par règlement, pouvant ainsi être réputées vendus ultérieurement aux clients volontaires ou socialisés et pouvant à terme verdir le réseau du distributeur au-delà des cibles réglementaires. **Cette stratégie, que nous avons déjà appuyé, ne s'est toutefois pas encore vraiment concrétisée en 2022.**

Nous invitons Gazifère comme elle le mentionne en réponse à notre DDR 1.5.4, à poursuivre ses démarches visant à favoriser la production de GSR sur son territoire avec des partenaires potentiels. Nous rappelons à nouveau que Gazifère a un potentiel important sur son territoire en GSR issu de la biomasse forestière. À titre illustratif, [le projet pilote de production de GNR de deuxième génération à partir de la biomasse forestière à Thorold en Ontario](#) semble aller de l'avant et pourrait présenter une piste intéressante à suivre pour Gazifère. De plus, un partenariat Gazifère-Evolugen existe déjà pour la production d'hydrogène de source renouvelable.

Gazifère indique que l'intérêt pour l'achat volontaire de GSR est croissant auprès de la clientèle. Mais la poursuite de la concrétisation de cet intérêt dépendra évidemment du prix du GSR et du maintien de la bonne réputation de la filière, en plus des attributs environnementaux qu'elle peut offrir aux clients volontaires.

3

LE RAPPORT 2022 SUR L'ACQUISITION DES DROITS D'ÉMISSION (SPEDE) PAR GAZIFÈRE INC.

20 - Gazifère nous révèle que sa stratégie initiale d'achats hâtifs de droits d'émissions (pour parer à la croissance de leur coût sur le marché), bien qu'ayant été utile pendant plusieurs années, ne suffit plus à protéger le distributeur contre cette hausse de coût. Une nouvelle stratégie plus élaborée (et confidentielle) a été adoptée par la Régie dans le cadre de la version confidentielle de sa [Décision D-2023-055](#) (rendue en Phase 2 du dossier R-4194-2022). Cette nouvelle stratégie devrait donc être appliquée en 2023 :

Suivant l'entrée en vigueur de ce Règlement, une première stratégie d'achat hâtive a été autorisée par la Régie de l'énergie (ci-après la « Régie ») aux termes de sa décision D-2014-204. [...] Les résultats positifs de cette stratégie ont favorisé sa reconduction jusqu'en 2022².

*Bien que la stratégie d'achat hâtive de Gazifère ait produit des résultats généralement satisfaisants depuis sa mise en application, **il est devenu clair en 2022, qu'en raison de la hausse du prix des unités d'émission, une nouvelle stratégie devait être élaborée et mise en place afin d'assurer la conformité de Gazifère au Règlement. Le distributeur a d'ailleurs déjà demandé à la Régie d'approuver une nouvelle stratégie dans le cadre de la phase 2 de son dossier R-4194-2022.***

². *Décision D-2017-028, page 78, paragraphe 339; Décision D-2017-124, page 9, paragraphe 23; Décision D-2018-175, page 15, paragraphe 48; Décision D-2020-166, page 41, paragraphe 168.*

[...]

Conclusion

L'incapacité pour le distributeur d'appliquer sa stratégie d'achat au cours de l'année 2022 a milité en faveur de l'élaboration et de la présentation d'une

nouvelle stratégie, laquelle a été approuvée par la Régie dans le cadre de sa décision [D-2023-055](#) (Phase 2 du dossier R-4194-2022), [...].

[Source : **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, Rapport Annuel SPEDE, [Pièce B-0042, GI-12, Document 1](#), et sa version confidentielle [Pièce B-0041, GI-12, Document 1, Page 1, 3^{ième} paragraphe et Page 7 \(Conclusion\)](#). Souligné en caractère gras par nous]

21 - Sans dévoiler le contenu confidentiel de cette stratégie dont nous avons pris connaissance, nous encourageons, comme nous l'avons recommandé dans la Phase 2 du dossier R-4194-2022, Gazifère à appliquer cette nouvelle stratégie d'achat d'unités d'émissions. Comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, il est en effet hautement prévisible que le coût des unités du SPEDE rejoindra celui fixé par le gouvernement fédéral pour sa propre taxe sur le carbone; nous allons donc continuer de noter une croissance de la valeur des offres admissibles acceptées dans les prochaines années.

Nous avons, encore cette année, noté une croissance de la valeur des offres admissibles acceptées au [tableau 4 des résultats de la vente aux enchères conjointe n° 35 du 23 mai 2023](#) :

Tableau 4 : Statistiques sommaires des offres admissibles acceptées

Statistiques	Vente d'unités de millésime présent (\$ US)	Vente d'unités de millésime présent (\$ CA)	Vente d'unités de millésime futur (\$ US)	Vente d'unités de millésime futur (\$ CA)
Prix de vente minimal	22,21	29,89	22,21	29,89
Prix de vente final	30,33	40,81	30,05	40,44
Offre maximale	66,71	89,76	37,00	49,79
Offre minimale	22,21	29,89	22,21	29,89
Offre moyenne	32,38	43,57	28,63	38,52
Prix médian	29,34	39,48	28,68	38,59
Prix de l'unité d'émission médiane	31,00	41,71	29,17	39,25

La nouvelle stratégie de Gazifère d'achat d'unités d'émissions, approuvée par la Régie dans le cadre de sa décision [D-2023-055](#) (Phase 2 du dossier R-4194-2022), permettra de continuer à réduire les coûts pour les clients.

22 - Nous logeons donc la recommandation suivante :

RECOMMANDATION SÉ-AQLPA-1-3

LE RAPPORT 2022 SUR L'ACQUISITION DES DROITS D'ÉMISSION (SPEDE) PAR GAZIFÈRE INC.

Gazifère nous révèle que sa stratégie initiale d'achats hâtifs de droits d'émissions (pour parer à la croissance de leur coût sur le marché), bien qu'ayant été utile pendant plusieurs années, ne suffit plus à protéger le distributeur contre cette hausse de coût. Une nouvelle stratégie plus élaborée (et confidentielle) a été adoptée par la Régie dans le cadre de la version confidentielle de sa décision [D-2023-055](#) (rendue en Phase 2 du dossier R-4194-2022). Cette nouvelle stratégie devrait donc être appliquée en 2023.

Sans dévoiler le contenu confidentiel de cette stratégie dont nous avons pris connaissance, nous encourageons, comme nous l'avons recommandé dans la Phase 2 du dossier R-4194-2022, Gazifère à appliquer cette nouvelle stratégie d'achat d'unités d'émissions. Comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, il est en effet hautement prévisible que le coût des unités du SPEDE rejoindra celui fixé par le gouvernement fédéral pour sa propre taxe sur le carbone; nous allons donc continuer de noter une croissance de la valeur des offres admissibles acceptées dans les prochaines années. Nous avons, encore cette année, noté une croissance de la valeur des offres admissibles acceptées au [tableau 4 des résultats de la vente aux enchères conjointe n° 35 du 23 mai 2023](#).

La nouvelle stratégie de Gazifère d'achat d'unités d'émissions, approuvée par la Régie dans le cadre de sa décision [D-2023-055](#) (Phase 2 du dossier R-4194-2022), permettra de continuer à réduire les coûts pour les clients.

4

LE RAPPORT 2022 SUR LES PROGRAMMES COMMERCIAUX DE GAZIFÈRE INC.

23 - Gazifère inc. au présent Dossier R-4231-2023, en sa [Pièce B-0026, GI-8, Document 1 \(Rapport annuel 2022 sur les programmes commerciaux\)](#), en page 12, présente les résultats de ses programmes commerciaux :



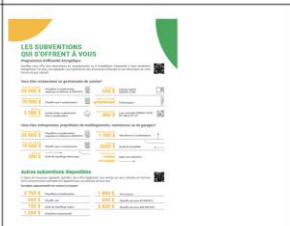

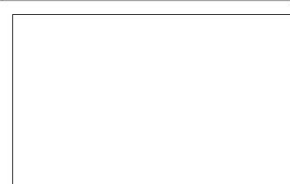
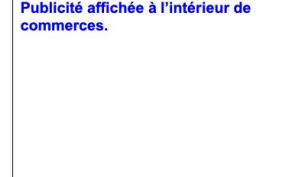




Programmes commerciaux	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Multilogements	2 immeubles	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	12 immeubles	14 immeubles
Secteur résidentiel	27	132	90	106	122	144	161
Secteur commercial	Aucun	Aucun	Aucun	4	5	3	Aucun

24 - Elle présente les coûts associés aux activités promotionnelles des programmes commerciaux, autant pour le secteur résidentiel que celui commercial :

Activités de promotion reliées aux programmes commerciaux	Budget
Refonte de l'offre de programme sur le nouveau site web de Gazifère	3 000 \$
Promotion des programmes sur diverses plateformes (Radio-Canada, plateforme numérique, encart/infolettre) et référencement SEO ²³ en continu	5 000 \$
Campagne promotionnelle <i>Style de vie</i> mettant en vedette les appareils au gaz naturel	9 300 \$
Publicité affichée à l'intérieur de commerces	1 000 \$
Total	18 300 \$

Source : **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, Rapport annuel sur les programmes commerciaux, [Pièce B-0026, GI-8, Document 1](#), Page 12.

25 - En réponse à notre demande 1.6.1. (**GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, [Pièce B-0052, GI-14, Document 3 - Réponses de Gazifère à la demande de renseignements no 1 de SÉ-AQLPA](#), Gazifère nous présente les documents promotionnels de ses programme commerciaux en 2022 :

<p>Refonte de l'offre de programme sur le nouveau site Web de Gazifère.</p>		<p>4 raisons de choisir un chauffe-piscine à gaz naturel!</p> <ul style="list-style-type: none"> Une piscine chauffée en quelques heures Un appareil silencieux Plus efficace, donc plus économique Une remise en argent de 1 000\$ <p>Des aujourd'hui, profitez des plaisirs de votre piscine plus longtemps et plus souvent!</p> <p>Prolongez vos soirées estivales</p>	
<p>Le nouveau site Web de Gazifère sera lancé en 2023. Les travaux entourant la conception du site Web ont commencé en 2022.</p> <p>Promotion des programmes sur diverses plateformes (encarts/infolettres, Radio-Canada, plateforme numérique) et référencement SEO en continu.</p>		<p>Campagne promotionnelle Style de vie mettant en vedette les appareils au gaz naturel.</p>	
<p>Publicité affichée à l'intérieur de commerces.</p>	 	 	 

26 - Nous notons que ces campagnes pourraient s'apparenter aussi à la promotion de produits d'efficacité énergétique.

Mais en réponse à notre demande 1.6.4. (**GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, [Pièce B-0052, GI-14, Document 3 - Réponses de Gazifère à la demande de renseignements no 1 de SÉ-AQLPA](#), Gazifère nous mentionne que ses programmes informatiques de suivi des programmes commerciaux ne permettent pas de valider si les participants à ces programmes commerciaux ont aussi opté pour des programmes d'efficacité énergétique :

QUESTION 1.6.1. DE SÉ-AQLPA À LA GAZIFÈRE :

Veillez déposer un tableau indiquant, pour chacun de ces programmes, la répartition des participants ayant opté également pour des programmes d'efficacité énergétique.

RÉPONSE 1.6.1. DE GAZIFÈRE INC. À SÉ-AQLPA:

Gazifère n'est pas en mesure de compiler l'information demandée puisque les données ne sont pas enregistrées dans le même système informatique. Gazifère estime donc qu'il s'agirait d'un exercice fastidieux à entreprendre et sans valeur dans le contexte du présent dossier.

[Souligné en caractère gras par nous]

27 - Ce manque d'information est regrettable. Nous croyons au contraire que le suivi des programmes de promotion sur les plateformes électroniques devrait fournir le plus d'informations possible et permettre ainsi d'évaluer l'efficacité énergétique des campagnes commerciales proposées. Ceci est particulièrement vrai pour les programmes de classements par SEO et la promotion sur les plateformes de réseaux sociaux. La présentation de ces résultats croisés (programmes commerciaux et programmes d'efficacité énergétique) constituerait un bon outil pour valider l'exécution d'un plan dans le cadre de l'examen d'un rapport annuel. Ceci est facilement réalisable si les outils informatiques de suivi sont programmés de la bonne façon avant de lancer les campagnes.

L'information croisée ainsi obtenue pourrait aider le régulateur (et Gazifère et les intervenants) à déterminer lors de dossiers tarifaires futurs s'il serait opportun et souhaitable à l'avenir de renforcer (voire de rendre obligatoire) l'adhésion aux mesures d'efficacité énergétique par les participants aux programmes commerciaux. **Cette information croisée dans les rapports annuels de Gazifère serait fort utile pour de telles prises de décision futures dans d'autres dossiers.**

28 - Nous logeons donc la recommandation suivante :

RECOMMANDATION SÉ-AQLPA-1-4

LE RAPPORT 2022 SUR LES PROGRAMMES COMMERCIAUX DE GAZIFÈRE INC.

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'exiger que Gazifère présente dorénavant dans le cadre de ses rapports annuels sur ses programmes commerciaux une évaluation de la performance de ses outils de promotion tant pour la participation des clients aux programmes commerciaux que pour la participation de ces mêmes clients aux mesures d'efficacité énergétique. Ceci est facilement réalisable si les outils informatiques de suivi sont programmés de la bonne façon avant de lancer les campagnes.

L'information croisée ainsi obtenue pourrait aider le régulateur (et Gazifère et les intervenants) à déterminer lors de dossiers tarifaires futurs s'il serait opportun et souhaitable à l'avenir de renforcer (voire de rendre obligatoire) l'adhésion aux mesures d'efficacité énergétique par les participants aux programmes commerciaux. **Cette information croisée dans les rapports annuels de Gazifère serait fort utile pour de telles prises de décision futures dans d'autres dossiers.**

5

CONCLUSION

29 - Pour l'ensemble de ces motifs, nous invitons la Régie à accueillir les recommandations exprimées au présent mémoire.

30 - Le tout, respectueusement soumis.
